

Évaluation des interventions d'urgence du PAM au Sahel et dans d'autres pays de la région (2018 - 2023)

Termes de Référence (Résumé) – Mis à jour en juillet 2023



Les évaluations d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central du PAM évaluent la performance du PAM lors d'opérations d'urgence classées comme des opérations d'intensification ou d'attention organisationnelles (précédemment appelées urgences de niveau 2 ou 3). Leur portée peut être globale, multinationale ou d'un seul pays et leur objectif est double : 1) fournir des preuves d'évaluation et rendre compte des résultats aux parties prenantes du PAM ; et 2) fournir un apprentissage sur la performance du PAM pendant l'opération d'urgence afin d'améliorer l'opération si elle est toujours en cours et pour un apprentissage plus large sur les interventions d'urgence complexes du PAM.

Sujet et portée de l'évaluation

La région du Sahel reste l'une des régions les plus vulnérables du monde, en raison d'une combinaison de sous-développement chronique, d'une forte exposition aux risques naturels, aux conflits et aux chocs climatiques, ainsi que d'une insécurité alimentaire chronique.

Compte tenu de l'escalade de la violence, des précipitations irrégulières et de l'inflation galopante, le PAM a adopté dans toute la région une double approche consistant à « sauver des vies et à changer la vie » grâce à une combinaison d'approches programmatiques qui se renforcent mutuellement, notamment une aide inconditionnelle alimentaire ou en espèces, le traitement et la prévention de la malnutrition, l'appui à la création d'actifs et aux moyens de subsistance, les programmes scolaires et le renforcement des capacités. Les portefeuilles de pays du PAM comprennent une composante de réponse aux crises qui représente environ 66 pour cent des besoins opérationnels, ainsi que des interventions à moyen et long terme visant à renforcer la résilience et à s'attaquer aux causes profondes de la faim et de la malnutrition. Le nombre cumulé de bénéficiaires prévus au Burkina Faso, au Cameroun, en République centrafricaine, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Nigéria a progressivement augmenté, passant de 11,1 millions en 2018 à 16,1 millions en 2022.

L'évaluation portera sur la réponse du PAM dans les huit pays suivants : Burkina Faso, Mali, Niger, Nigéria, Cameroun, Mauritanie, République centrafricaine et Tchad. L'évaluation portera sur les stratégies régionales et les portefeuilles de pays du PAM de janvier 2018 à décembre 2023 et évaluera dans quelle mesure la réponse programmatique du PAM s'est adaptée à l'évolution du contexte et à la détérioration générale de la situation de la sécurité alimentaire.

Objectifs et parties prenantes de l'évaluation

Cette évaluation servira le double objectif de redevabilité et d'apprentissage, avec un accent particulier sur l'apprentissage. En tirant les enseignements des récentes évaluations des plans stratégiques de pays et d'autres études et en identifiant de bonnes pratiques, cette évaluation vise à contribuer à une meilleure compréhension de la capacité d'intervention d'urgence du PAM dans la région du Sahel et dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'à identifier les approches pour renforcer ces capacités.

Le rapport d'évaluation sera présenté à la session du Conseil d'administration en novembre 2024.

Principales questions de l'évaluation

L'évaluation visera à combler les principales lacunes en matière de données factuelles et les priorités du PAM en matière d'apprentissage. Quatre questions d'évaluation ont été formulées initialement dans les termes de référence et ont par la suite été peaufinées à la fin de la première phase en fonction des lacunes en matière de données factuelles relevées dans le cadre d'une revue de la littérature (voir l'approche d'évaluation ci-dessous). Une optique de genre sera appliquée à toutes les questions d'évaluation.

1. Dans quelle mesure le PAM s'est-il efforcé de répondre de manière intégrée aux besoins croissants résultant des situations d'urgence récurrentes et de plus en plus aiguës dans la région?
 2. Dans quelle mesure la programmation du PAM dans la région a-t-elle intégré les préoccupations transversales? (Avec un accent particulier sur les interventions d'urgence du PAM et l'appui aux systèmes de protection sociale sensibles aux chocs). Ici, l'évaluation accordera une attention particulière au genre et à l'équité, à la protection, à la redevabilité envers les populations affectées et à la sensibilité aux conflits.
 3. Dans quelle mesure le PAM a-t-il généré, utilisé et partagé des données et connaissances au profit des populations touchées dans la région?
 4. Dans quelle mesure le PAM a-t-il travaillé en partenariat pour répondre aux situations d'urgence dans la région d'une manière plus systémique?
- Les facteurs explicatifs – qu'ils soient internes ou externes – seront examinés dans le cadre des quatre questions.

Approche, méthodologie et considérations éthiques de l'évaluation

Cette évaluation se déroulera en deux phases et suivra une approche d'évaluation axée sur l'utilisation. Compte tenu de l'objectif d'apprentissage de cette évaluation, des méthodes et des approches qualitatives permettant de cerner les forces et les bonnes pratiques, comme l'enquête appréciative, seront utilisées.

Phase I : L'équipe d'évaluation a analysé un ensemble d'évaluations, de rapports d'audit, revues internes sur les leçons apprises et d'études qui se rapportent aux quatre questions directrices générales et a produit une revue de la littérature, en cernant les principales leçons et les lacunes en matière de données factuelles. Cela a été utilisé pour déterminer l'orientation thématique et les questions d'évaluation à aborder à la phase II (mentionnées ci-dessus).

Phase II : L'évaluation adoptera une approche de méthodes mixtes utilisant une combinaison de méthodes et une variété

de sources primaires et secondaires, y compris des entretiens semi-structurés, des discussions de groupe, des observations sur le terrain, et une revue documentaire des données factuelles secondaires. Bien que l'accent soit probablement mis davantage sur les approches qualitatives, l'évaluation utilisera également des méthodes quantitatives pour assurer l'impartialité et éviter les biais dans le jugement évaluatif.

Un atelier régional interne des parties prenantes ainsi qu'un atelier d'apprentissage régional avec un public plus large seront organisés pour discuter et affiner les constatations, les conclusions et les recommandations de l'évaluation ainsi que pour promouvoir leur adoption. Alors que des données quantitatives seront collectées et analysées, l'évaluation fera principalement appel à des méthodes qualitatives.

L'évaluation sera conforme aux directives éthiques du PAM et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG). Cela comprend, entre autres, le consentement éclairé, la protection de la vie privée, la confidentialité et l'anonymat des participants, la sensibilité culturelle, le respect de l'autonomie des participants, le recrutement équitable des participants (y compris les femmes et les groupes socialement exclus) et la garantie que les résultats de l'évaluation ne causent aucun préjudice aux participants ou à leurs communautés.

Rôles et responsabilités

Équipe d'évaluation : L'évaluation sera menée par une équipe de consultants internationaux et nationaux indépendants possédant un ensemble d'expertise thématique pertinente et d'expérience dans la direction d'évaluations axées sur l'apprentissage et de compétences générales permettant la création d'un espace sûr pour la réflexion.

Gestion de l'évaluation par le Bureau de l'évaluation (OEV) : L'évaluation sera gérée par Julie Thoulouzan, Chargée principale de l'évaluation, au Bureau de l'évaluation du PAM, avec l'appui d'Emmanuel Hakizimfura, chargé de l'évaluation, de Lia Carboni et Arianna Spacca, analystes de recherche. L'assurance qualité de deuxième niveau sera assurée par Anne-Claire Luzot, Directrice de l'évaluation du PAM. Elle approuvera également les versions finales de tous les produits d'évaluation et présentera l'évaluation au Conseil d'administration du PAM pour considération en novembre 2024.

Groupes consultatifs :

Un groupe de référence interne de haut niveau fournira des conseils stratégiques et des commentaires au gestionnaire de l'évaluation et à l'équipe d'évaluation à des moments clés du processus d'évaluation.

Il est composé des directeurs ou des directeurs adjoints des huit bureaux de pays, du directeur régional adjoint des opérations et de certaines divisions du siège, notamment la Division des opérations d'urgence, Division des programmes – action humanitaire et développement, la Division de la nutrition, le Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes, la Division des programmes en milieu scolaire, la Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement et la Division des ressources humaines.

Un groupe de travail technique participera à des séances de réflexion technique, coordonnera les contributions des autres membres du personnel et appuiera la planification des visites

sur le terrain. Le groupe de travail est composé des chefs des unités de programme et de la RAM dans les huit bureaux de pays, du conseiller régional en matière de préparation et de réponse aux urgences, du conseiller régional principal pour les programmes et du conseiller régional pour la recherche, l'analyse et le suivi (RAM), ainsi que de représentants de diverses divisions du siège (reflétant la composition du groupe de référence).

Parties prenantes : Les parties prenantes du PAM aux niveaux national, régional et du siège sont censées participer tout au long du processus d'évaluation afin d'assurer un degré élevé d'utilité et de transparence. Les parties prenantes externes, telles que les bénéficiaires ciblés, les donateurs, les partenaires coopérants et d'autres agences des Nations Unies, seront consultées au cours du processus d'évaluation (Phase II).

Communication

En mettant l'accent sur une communication transparente et ouverte, le gestionnaire de l'évaluation assurera la consultation des intervenants à chacune des étapes clés de l'évaluation. Des séances d'information, des débriefings, des ateliers et des activités d'apprentissage réuniront des participants des niveaux national, régional et du siège. Des débriefings à distance seront organisés après la fin de la collecte de données dans chaque pays.

Un atelier régional interne des parties prenantes sera organisé pour discuter et valider les résultats, conclusions et recommandations provisoires. Un atelier d'apprentissage régional avec des partenaires externes clés sera organisé pour partager les résultats de l'évaluation avec un public plus large afin d'assurer un processus d'évaluation transparent et de promouvoir l'appropriation des constatations, conclusions et recommandations par les parties prenantes.

Les conclusions de l'évaluation seront activement diffusées et le rapport final de l'évaluation sera accessible au public sur le site Web du PAM.

Chronologie et principales étapes

Phase de démarrage : août - octobre 2023

Collecte des données : novembre – décembre 2023

Rapportage : décembre 2023 – mai 2024

Atelier des parties prenantes internes : avril 2024

Atelier d'apprentissage régional avec les partenaires : mai 2024

Rapport sommaire et rapport complet d'évaluation : juillet 2024

Conseil administration: novembre 2024